

-3

Laurent richomme

le 20/09/2020

Les rochettes

44670 petit auverne

EOLIENNES DU GRAND AUVERNE

D'abord je tiens à dire que je ne suis pas contre les éoliennes en général mais par contre je suis contre celles que l'on m'impose en les disséminant sur tout le territoire en impactant un maximum d'habitant alors que à mon avis il existe d'autres endroits pour les installer. En mer ou elles seront beaucoup plus performantes ou dans les régions de plaine où il n'y a quasiment pas d'habitants. Déjà dans la région il commence à être difficile de trouver un endroit sans éoliennes visibles de jour comme de nuit.

Petit document divisé en quatre parties :

SANTE ET SECURITE :

je suis déjà en très mauvaises santé (invalidité depuis 2013) et l'on veut m'imposer des maux supplémentaires. Même si ils ne sont pas tous prouvés, le contraire ne l'est pas non plus. Je pense que le principe de précaution devrait primer.

-Mal être des habitants vivants à proximité.

-Mal être des animaux vivants à proximité et mort de certains (Nozay). Pas de preuve dans un sens ou dans l'autre et l'on a vraiment l'impression que l'on ne cherche pas à savoir. Bizarrement quand les éoliennes sont à l'arrêt tout va mieux.

-Cancers d'enfant, bizarrement apparues après l'arrivée des premières éoliennes (Sainte Pazanne).

-Sources : apparemment elles transmettraient dans le sol les déperditions d'électricité et autres joyeuseté.

J'ai trois sources qui passent sous la maison et qui viennent directement du grand Auverné. Ai-je des raisons de craindre pour ma santé ?

-L'académie de médecine préconise dans son rapport du 14 mars 2006 une distance minimum de 1500 mètres des habitations a cause des basses fréquences. Mais ce n'est QUE l'académie de médecine !

-Les sénateurs voulaient a une période une distance minimale de 1000m.

-La distance de sécurité des habitations est a aujourd'hui de 500m, elle a été instituée quand les premières éoliennes mesuraient 105m, maintenant elles font jusqu'à 220m. (180m pour celles du Grand Auverné)

-Les infrasons ne sont pas perceptibles a moyenne distance mais nos viscères le sont. Cela est 'il vraiment sans conséquence sur notre santé ?

-Les vibrations générées sur les corps solides (bâtiments) engendrent elles-mêmes des fréquences audibles.

-A aujourd'hui il y a à nouveau des études sur les infrasons. Pourquoi s'ils ne sont pas nocifs ?

-Plusieurs études dont celles de Nina Pierpont ou Nicole Lachat ont décrit un « syndrome éolien » du au bruit nocturne et aux vibrations constatés sur de nombreux riverains. L'effet stroboscopique de la rotation des pales est également incriminé.

ARGENT :

-J'ai une maison de 720 m2 au sol, de plein pied qui va se retrouver face à ces éoliennes (1050m environ). Dans quatre ans je serais obligé d'en vendre une partie (avec vue directe sur éoliennes) pour finir de rembourser le crédit. Si en raison de ces éoliennes je n'arrive pas à vendre cette partie ou bien à la vendre à un prix suffisant, je perdrais l'intégralité de ma maison puisque je ne serais pas en mesure de continuer à rembourser le crédit. Ce qui ne m'enchant vraiment pas !

-le rapport parlementaire du 31 mars2010 indique p47 que les décisions judiciaires ouvrent la voie aux indemnisations pour perte de valeur des habitations voisines d'un parc éolien. La cour d'appel de Rennes fait état d'attestations notariales et d'agents immobiliers estimant entre 28 et 46% de la valeur d'acquisition la dépréciation de l'habitation concernée.

-Je risque de perdre aussi mon puit si un des socles se retrouve dans le passage de la source. Je me retrouverais donc sans eau.

-Les éoliennes vont aussi créer des interférences avec les ondes tv et radio puisqu'elles seront justes entre elles (Nantes) et ma maison. Ici nous n'avons ni le câble, ni un débit suffisant sur internet pour avoir le 4K ou deux réception full hd. Comment je fais avec 6 télévisions ?

EMPLACEMENT :

-La région subit une accumulation d'implantations d'éoliennes qui semblent complètement désordonnée, le but semblant être d'en mettre partout où cela est possible sans se préoccuper le moins du monde des habitants.

INJUSTICES ET RISQUES :

-Ce sont principalement des firmes allemandes qui nous polluent (vendre) avec ces éoliennes qui sont fabriquées en Allemagne, au Danemark et en Espagne. Et cela avec des subventions alors que quasiment aucun emploi français n'est créé. De plus ces mêmes firmes revendront les concessions avant la fin de vie de ces éoliennes puisqu'elles ne sont intéressées que par l'installation.

-De plus elles ne provisionnent que 50 000euros pour le démantèlement alors que le vrai prix est d'au moins 400 000. La différence sera à la charge de qui, les contribuables ou les habitants de la région qui auront déjà subi ces mêmes éoliennes ? Et les 1500 m3 de béton qui resteront dans le sol ?

-L'on paye déjà des taxes supplémentaires sur l'électricité (cspe (contribution au service public d'électricité)) pour financer le surcout de cette énergie. Cette taxe est passée de 3 euros en 2002 22,5 en 2016 et sera de 30euros en 2025. Elle aura été multipliée par 10 en 23 ans.

-Pourquoi une municipalité (Grand Auverné) peut-elle donner son accord pour l'installation d'éoliennes en bordure de sa commune et qui vont directement changer la vie des habitants des communes voisines (financièrement et niveau sante) et cela sous prétexte que les agriculteurs qui vont avoir ces éoliennes dans leur champs sont d'accord, évidemment pour toucher 6000euros annuellement pendant 30 ans et sans s'émouvoir le moins du monde des habitants qui seront impactés ! Arrêtez de leur donner ces 6000 euros annuels et vous verrez combien sont encore d'accord !

-pourquoi certains sont rémunérés (agriculteurs, communes) et tous les autres n'ont rien pour les préjudices subis ?

QUESTIONS AUX PROFITEURS DE TOUS POILS :

-Comment allez-vous compenser la dépréciation de ma maison et le risque financier que cela me fait courir ?

- Comment allez-vous me convaincre que ma santé ne risque rien ?

-Comment allez-vous me convaincre que ces éoliennes ne feront ni bruits, ni ne seront gênantes visuellement, qu'elles ne créeront pas d'infrasons préjudiciable à nos yeux, notre colonne vertébrale et nos viscères, qu'il n'y aura aucune nuisance visuelle ?

-Comment allez-vous me convaincre de vivre face à ces horribles choses ?

-Comment allez-vous me convaincre qu'il n'y aura jamais aucunes ondes électromagnétiques, aucuns courants de fuite ?

-Qui paiera le démantèlement de ces éoliennes en fin vie ?

-Comment pourrais-je continuer à voir la TNT pour laquelle je paye une redevance ?

-Comment allez-vous me convaincre que je pourrai à mon tour convaincre des locataires de louer avec vue sur éoliennes ?

L. RICHOMME

